Flash infos du 15 juin

1-Horaires d'ouverture modifiés de la mairie :

En raison d'une hospitalisation et de la convalescence de notre secrétaire Isabelle, les horaires d'ouverture au public seront modifiés. Sa remplaçante recevra les lundi, mardi de 16h à 17h30 et le jeudi de 10h30 à 12h. Le mercredi, la mairie reste fermée et le vendredi, seuls les élus pourront vous recevoir sur rendez-vous.

En Août, la mairie sera fermée le 9 aout mais des permanences auront lieu les mardi14 et 21. La semaine du 26 au 30 août sera dédiée au déménagement.

2-Rappels sur les règles en vigueur :

- 1) Lutte contre les nuisances sonores : nous rappelons que pour respecter le calme et la tranquillité de tous, l'usage des matériels bruyants est autorisé du lundi au vendredi h à de 7h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.
- 2) Lutte contre la pollution : Il est interdit de bruler des végétaux et autres sur l'ensemble de la commune comme le territoire national.

<u>3-Vote du 10 au 30 juin</u> pour notre projet déposé au budget participatif écologique et solidaire de la Région Ile-de-France :

Nous avons besoin de vos suffrages pour obtenir la subvention de la Région Ile de France au titre du budget participatif!

Notre projet vise à paysager les espaces verts de la Médiathèque et de la Mairie mais aussi à assurer l'arrosage par un système automatique à partir d'une cuve de récupération des eaux pluviales. Une aide de la Région est la bienvenue pour participer à cette action écoresponsable! en collant le lien hypertexte ci-dessous sur internet vous arrivez sur le projet et vous pouvez voter sans problème.

https://budgetparticipatif.smartidf.services/project/bp6/collect/depot/proposals/amenagement-dun-paysager



4- Le **tournoi de foot** reprend du service pour sa **9**° **édition** le dimanche 01 septembre 2024.

Afin de constituer les équipes de 5 joueurs sur le terrain (plus si remplaçant) merci de vous faire connaître auprès de Guillaume Chantereau <u>guillaume.chantereau@hotmail.fr</u> ou <u>mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr</u> avant le jeudi 29/08.

Prévoir une tenue adaptée et tee-shirt de même couleur par équipe.

Un service de restauration rapide avec buvette sera présent sur le stade.

Une participation de 2€ sera demandée par joueur.

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés à la Fondation du patrimoine pour la restauration de l'église.

On vous attend nombreux au stade de Faÿ-lès-Nemours à partir de 9h30 pour valider les inscriptions, début des matchs à 10h. *Attention aucune inscription sur place!*

5-Opération Tranquillité Vacances : (O.T.V.)

En cette période estivale qui débute, l'opération tranquillité vacances est à votre disposition pour signaler votre absence auprès de la gendarmerie de Château-Landon. Le formulaire est disponible en ligne. Pour assurer une surveillance de vos locaux si vous en connaissez des besoins

En vous souhaitant un bel été à tous !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mardi, vendredi: de 16h30 à 18h

jeudi: de 10h30 à 12h

permanence du Maire et des Adjoints

sur rendez-vous

Mairie: 01 64 28 10 76 - fax 01 64 78 03 92 Mail: mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr Buin Cordiale ment Christian PEUTOT,
Maire de Faÿ-Lès-Nemours

OPÉRATION TRANQUILLITÉ

VACANCES